

Publié le 30 octobre 2014



Thomas Caveng, Traducteur Juridique / Responsable Communication

t.caveng@soulier-avocats.com

Tél. : + 33 (0)4 72 82 20 80

[Lire cet article en ligne](#)

Rapprochement entre les sociétés AMS et ASDIA

[Catherine Nommick](#), [Chems Idrissi](#) et [Jean-Pierre Chaux](#) ont conseillé la société AMS, spécialisée dans le commerce et la location d'appareils de traitement et de matériel médical, dans le cadre de son rapprochement avec la société ASDIA, prestataire de santé à domicile dédié à la prise en charge de patients diabétiques traités à domicile.

[Consulter le communiqué](#)

Soulier Bunch est un cabinet d'avocats pluridisciplinaire proposant aux différents acteurs du monde industriel, économique et financier une offre de services juridiques complète et intégrée.

Nous assistons nos clients français et étrangers sur l'ensemble des questions juridiques et fiscales susceptibles de se poser à eux tant dans le cadre de leurs activités quotidiennes qu'à l'occasion d'opérations exceptionnelles et de décisions stratégiques.

Chacun de nos clients bénéficie d'un service personnalisé adapté à ses besoins, quels que soient sa taille, sa nationalité et son secteur d'activité.

Pour plus d'informations, visitez soulierbunch.com.

Le présent document est fourni exclusivement à titre informatif et ne saurait constituer ou être interprété comme un acte de conseil juridique. Le destinataire est seul responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations qu'il contient.